



Groupe belge de l'Union interparlementaire

Section Belgique-Sénégal

30.06.2022

Rencontre avec S.E.M. Baye Moctar Diop, Ambassadeur de la République du Sénégal en Belgique.

Membre présent de la section belge: M. Benoît Piedboeuf (Président).

Points abordés lors de la réunion :

L'ambassadeur mentionne que le programme de coopération sénégal-belge actuel (2019-2023), qui souscrit notamment à l'approche "Agropole Centre" du gouvernement sénégalais, avance à un rythme soutenu. Il salue l'approche belge. M. Piedboeuf propose d'interroger la ministre Kitir sur le développement futur de la coopération.

L'un des principaux axes de travail de la politique de développement du Sénégal est l'élaboration d'une politique foncière. Il convient de dire que les recommandations du rapport de la Commission Nationale de Réforme Foncière (CNRF) de 2012 attendent toujours une mise en œuvre concrète...

Une approche préventive doit permettre de lutter contre le danger rampant du djihadisme. Dans ce cadre, le Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et territoires frontaliers (PUMA) veille à ce que la population des zones périphériques ne soit pas isolée et ne soit pas victime de mouvements extrémistes.

En matière de politique énergétique, l'ambassadeur souhaite que la Belgique pèse de tout son poids pour que, au niveau international, l'extraction et l'utilisation des réserves de gaz disponibles, malgré leur nature fossile, soient soutenues. L'utilisation du gaz peut, en effet, assurer le développement social (à savoir, donner à chaque foyer l'accès au réseau électrique) et industriel du pays.

En ce qui concerne la question de la (dé)forestation, le phénomène du commerce illégal du bois se situe principalement dans la région de la Casamance.

Pour contrer la désertification en cours, le Sénégal poursuit activement le projet international de la Grande Muraille Verte, qui vise à créer une ceinture verte d'arbres sur une longueur de 8 000 km. Une partie de la coopération belge au développement pourrait éventuellement y être consacrée.

Au niveau administratif, le gouvernement sénégalais s'engage dans la « communalisation universelle », qui repose sur un réflexe de décentralisation. Du travail doit certainement encore être fait dans le domaine de l'optimisation fiscale pour les entités locales.

Les élections législatives auront lieu le 31 juillet prochain. L'ambassadeur et M. Piedboeuf conviennent de se revoir après ce scrutin pour déterminer les sujets qui pourront être approfondis lors de réunions ultérieures.